L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 24 JANVIER.

# DEPECHES

## Télégraphiques

### TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

CONGRES.

SÉNAT.

Washington, 23—M. Wallace a présenté un mémoire de MM. A. E. Borie, John Welch et d'autres citoyens éminents de Philadelphie, sans distinction de parti, en faveur du projet de loi relatif au dénombrement du vote présidentiel. Il a présenté une pétition semblable venant de Pittsburg.

Washington, 23—Nombre de pétitions et résolutions envoyées par des organisations mercantiles et autres sont présentées en faveur du bill électoral.

Mr Sherman dit qu'il est pénible pour lui d'être en dissentiment avec des hommes pour lesquels il professe une si haute estime, et il parle contre le bill.

Discours de Conkling.

Mr Conkling parle pour et ridiculise l'idée que le Président pro tempore ait le pouvoir de compter les votes.

Conkling dit ensuite qu'une étude de la matière, il y a quelques années, l'a convaincu du droit et du devoir du Congrès de vérifier les votes et déclarer le vrai résultat des élections présidentielles, ou autrement par une association de législateurs de déclarer comment ces actes seront faits. Il démontre longuement que le bill ne viole pas la Constitution.

Il a passé en revue l'histoire concernant cette question et sans l'aide des compilations faites depuis. Ce n'est pas son but en ce moment d'explorer la différence entre le pouvoir du Sénat et celui de la Chambre, ni de s'enquérir comment on si la loi indique l'acte ou la forme pour faire exécuter la Constitution.

Il parle alors des objections faites au bill et dit que s'il était vrai que la Constitution imposât au président du Sénat le devoir de compter le vote, alors il n'y aurait plus rien à dire et tout acte qui le dépouillerait de ce pouvoir serait une audacieuse violation de la Constitution.

Mais il nie que le président du Sénat soit investi de ce pouvoir. La constitution a déclaré que le président du Sénat ouvrirait tous les certificats, sans dire qu'il compterait les votes. Les pères de la constitution ont-ils voulu que ce comp te fut fait par lui? s'ils l'eussent voulu, il eut suffi de quelques mots pour le dire.

Les auteurs de la Constitution étaient cependant passés maîtres en fait de langage. Ils étaient même très méticuleux sur ce point. Ils avaient nommé un comité chargé d'éplucher tous les mots, toutes les sentences, et la clause relative au compte des votes fut référée à ce comité.

On ne peut soutenir qu'ils aient voulu que le président du Sénat comptât les certificats bons et mauvais, comme l's soutena hier le sénateur de l'Indiana, (M. Morton.) On a dit que le pouvoir du président du Sénat, bien que non exprimé dans la Constitution, pouvait y être admis par implication. Il ne peut admettre cette doctrine comme autorité. Faire un acte ministériel ne donne pas l'autorité d'un acte judiciaire.

La constitution ne donne pas au président le pouvoir de résoudre des problèmes difficiles. Déjà en 1802, l'Etat de l'Ohio avait dans sa loi fondamentale les mêmes mots de la constitution fédérale, que l'officier président ouvrirait les certificats et que les votes seraient comptés.

Mais il était compris que les deux Chambres compteraient les votes. On admettait donc que le compte des votes était plus important que l'ouverture des certificats. Les bons certificats doivent être séparés des mauvais. Si New York envoye 45 votes électoraux, 35 seulement seront vrais et ces bons doivent être séparés des faux.

Si les certificats du Massachusetts montraient que l'Etat a voté pour les démocrates, ce serait faux, car le monde sait qu'il a voté pour les candidats républicains et que les votes doivent être comptés pour eux. Si dans un Etat, les votes étaient pour Julius César, le César de Rome, (On rit.) ou pour Henry VIII, ces votes ne devraient pas être comptés sans examen et sans renseignements.

Mr Conkling parle longuement sur la constitutionnalité du bill, et demande si la raison ne dit pas que nos pères n'ont pas eu l'intention de donner à un seul homme, sur allégations de fraude ou d'irrégularité, le pouvoir de changer le vote électoral? Ils n'ont pu avoir cette intention. D'ailleurs, un homme ne peut pas être juge dans sa propre cause, et c'est ce qui pourrait arriver.

Si le président du Sénat avait le pouvoir de compter les votes, une simple majorité au Sénat pourrait choisir le président pour le but secret de faire le compte d'une certaine manière. Cette créature d'une heure présenterait elle plus de garanties que les deux chambres du Congrès? Une pareille doctrine nous ferait remonter aux siècles de barbarie.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre discute le rapport du comité des privilèges et pouvoirs. Il n'est pas probable que la Chambre puisse s'occuper aujourd'hui du bill électoral.

Le comité des élections a adopté une résolution reconnaissant prima facie à Bitte le droit de siéger à la Chambre, en vertu du certificat que lui a livré la Cour suprême de la Caroline du Sud et qui constate qu'il a reçu la majorité des suffrages dans le second district congressionnel. La Chambre a adopté à son tour la résolution et Butte a pris place parmi les représentants.

Après des affaires sans importance, M. Sealye parle contre le rapport du comité des privilèges, mais quant au rapport du comité rendu récemment fait, il est plein d'un haut patriotisme et il peut être adopté par le Congrès avec la même unanimité qui s'est fait remarquer dans le rapport, il regardera cela comme un très glorieux commencement du second siècle de l'indépendance américaine.

M. Williams parle contre le rapport.

M. Tucker présente des arguments constitutionnels et légaux en faveur du rapport.

Un vote aura lieu demain, quand M. Payne rapportera le bill électoral. La Chambre s'ajourne.

Un électeur immaculé

Washington, 23—N. B. Nash, sénateur républicain de couleur et électeur présidentiel de la Caroline du Sud, a déclaré sous serment que le colonel Childs, de la Banque Nationale de la Caroline, avait taché de le corrompre à prix d'argent pour assurer son vote à Tilden. Le col. Childs a été assigné devant la Chambre.

Washington, 23—Le génl. Augur télégraphie au secrétaire de la guerre qu'il n'y a rien de vrai dans l'histoire de petite vérole, adressée de la Nlle Orléans il y a quelques jours.

Le comité judiciaire de la Chambre présentera un bill interdisant aux troupes de stationner à moins de deux milles des lieux où l'on vote 10 jours avant l'élection.

Le comité rapporte que des articles de mise en accusation ne doivent pas être rapportés contre le secrétaire Robeson.

Une prédiction de dépêches promises.

Le génl. Eckert, président de la compagnie du télégraphe Atlantique et Pacifique, a dit devant le comité des privilèges qu'il produirait toutes les dépêches demandées, aucune n'ayant été détruite autant qu'il peut le savoir.

Washington, 23.—Mr Tucker, de Va., en terminant son discours pour le compromis électoral, bien qu'il ne réponde pas à l'idée qu'il se fait d'un tribunal pour le compte du vote électoral, a dit qu'il ne l'approuvait pas moins comme une mesure de paix, devant donner satisfaction et sécurité.

Première indemnité du capitaine Eads.

Washington, 23.—Chambre.—Le comité sur les allocations a entendu le capt. Eads demandant au Congrès une mesure financière pour le payement de la première indemnité d'un demi million sur son contrat relatif aux jetées. Un sous-comité est nommé pour s'entendre avec le secrétaire de la guerre.

Affaire du payement des jetées.

Le Prés dent soumet au Sénat une communication du secrétaire du trésor appelant l'attention du Congrès sur l'acte du 3 mars 1875 qui ordonne qu'un officier émettra des bons portant 5 0/0 d'intérêt jusqu'à concurrence de $5,000,000 à James B. Eads, pour la construction de jetées à la Passe du Sud du Mississippi.

Le Secrétaire du trésor dit qu'il a reçu du Secrétaire de la guerre une réquisition pour l'argent et il recommande respectueusement qu'une allocation de $500,000 soit faite immédiatement pour payer le dit entrepreneur.

Il ne serait pas sage, dans l'opinion du secrétaire, d'augmenter la dette portant intérêt pour le payement des dépenses courantes, quand il y a au Trésor de l'argent qui peut être alloué pour le dit payement.

Veto du Président.

Le Président a vétoé le bill qui abolit le Bureau de police du District.

L'enquête sur la Poste.

Washington, 23.—Le comité d'enquête sur le Bureau de Poste de New York conclut ainsi son rapport: Toute suspicion ou charge d'avoir touché aux malles est entièrement dépourvue de fondement.

Indications météorologiques.

Washington, 3—Pour les Etats du Golfe, hausse barométrique. Etat? quo dans la température. Vents du nord à l'ouest et temps généralement clair.

Le bill électoral fortement appuyé à Boston.

Dans un meeting tenu à la salle Faneuil, où se trouvaient 4000 personnes sous la présidence du maire Pierce, des résolutions ont été adoptées remerciant les comités des deux Chambres pour le bill électoral. Les résolutions sont très fortes.

OUEST-VIRGINIE.

Wheeling, 23 janvier—Il y a eu, sans résultat, trois scrutins de ballotage en concours pour la désignation du sénateur des Etats-Unis. Le caucus se réunira de nouveau ce soir.

NEW JERSEY.

Trenton, 23 janvier—Les voix se sont divisées ce matin, au Sénat, de la manière suivante pour le sénateur des Etats-Unis: John R. MacPherson, démocrate, 11; Frederick T. Frelinghuysen, républicain, 10. A la Chambre, le premier a eu 39 voix, et le second 30.

CALIFORNIE.

San Francisco, 23 janvier—MM. Perry et Walfskill, banquiers, se sont déclarés en faillite.

Condamnations.

New York, 23 janvier—Les voleurs masqués d'Astoria ont été condamnés aux travaux forcés. Ils sont au nombre de trois: John James, Jeremiah McCarthy et Jas. Riley.

Capture de Wagons et voyageurs scalpés.

Sioux City, 23.—On annonce au Fort Randall qu'un train de 15 wagons et 28 hommes venant des collines Noires ont été scalpés.

Ballotage pour un sénateur.

Atlanta, 23—Norwood 104, Hill 86, Smith 22, Walker, 4, Jenkins 1, nécessaire pour un choix 109.

Meurtre.

Memphis, 23—Cette après-midi, un nègre voleur, nommé William [illegible] sur le détective Boyd qui voulait l'arrêter. Boyd a été mortellement blessé, la balle entrant au côté gauche de la poitrine au-dessus du cœur. Williams s'échappa.

Ben O'Neal, hier soir, à propos d'une femme, a tiré sur Henry [illegible] qu'il a tué [illegible] coup. Tous couleur. [illegible]

Dénégation de [illegible]

Columbia, Car. du Sud, [illegible] L. D. Childs, président [illegible] tionale de la Caroline [illegible] nateur Nash, (couleur) [illegible] devant le comité d'enquête [illegible] voulu acheter son vote [illegible] Tilden, a fait aujourd'hui [illegible] il nie avoir jamais fait à [illegible] position relative à son [illegible] mais en de l'argent pour [illegible]

Vicissitudes du bill de [illegible]

Hartford, 23—Au Sénat [illegible] la résolution passée la semaine [illegible] faveur du plan pour compter [illegible] toral, a été rappelée [illegible] considérée et déposée [illegible] plan est regardé [illegible] bres de la législature [illegible] favorable qu'il n'avait [illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

Albany, 23—Au Sénat, une résolution approuvant le bill électoral a échoué.

Springfield, Ills., 23.—33e ballotage. Logan 83, Anderson 89, Washburne 18, divers 19.

Atlanta, 23—Vote dans chaque chambre pour un sénateur. Au Sénat, Norwood 21, Hill 14, Smith 9. A la chambre, Norwood 83, Hill 72, Smith 13, Walker 4.

Les indications sont que Norwood sera élu demain au premier ballotage.

NOUVELLES ETRANGERES.

Londres, 23 janv.—Le bruit semble s'accréditer que la Servie désire faire la paix avec la Turquie. Elle a, prétend-on, sollicité dans ce but la médiation de l'Angleterre.

La Porte, malgré le départ des plénipotentiaires européens, ne se propose pas de rappeler les ambassadeurs qui la représentent dans les capitales d'Europe.

La Russie et la Turquie désirent voir renouer les négociations avec les puissances.

Le gouvernement turc a donné l'assurance aux Etats européens qu'il n'attaquerait pas la Servie avant l'expiration de l'armistice.

La Servie demande la médiation de l'Angleterre.

Londres, 23—On dit que la Servie demande actuellement la médiation de l'Angleterre nonobstant le départ des ambassadeurs de Constantinople. La Porte ne rappellera pas immédiatement ses ambassadeurs des capitales européennes. La Russie et la Turquie demandent la continuation des négociations avec les Puissances. Les ambassadeurs turcs dans les cours européennes ont donné l'assurance de la part de la Porte que la Turquie n'attaquera pas la Servie avant la fin de l'armistice.

Sinistre.

Londres, 23 janvier—On croit que le navire américain *George Green* a péri corps et biens. Toujours est-il que le corps de Marie Wilcox, femme du capitaine, laquelle se trouvait à bord, a été recueilli sur le rivage à Kingston, Devonshire.

Londres, 23—La barque Alpheus Marshal, de New York, est arrivée à Brême après avoir perdu quatre hommes en sauvant l'équipage de la barque Assecurador, de St John, N. B., pour Queenstown, abandonnée en mer.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Havane, 23.—Un vapeur français, arrivé de Vera Cruz apporte des nouvelles du 16 du Mexique. Le président Diaz est maintenant en possession de toute la République à l'exception de Sinaloa et Chihuahua.

"L'administration de Diaz est conduite avec prudence et sagesse. Le peuple se plaint seulement de l'excès de taxes.

L'ex-président Lerdo s'est embarqué pour San Francisco. Iglesias et son cabinet sont à Mazatlan attendant les événements. On éprouve beaucoup d'anxiété à connaître ce que résoudront les Etats-Unis à l'égard du Mexique. Le système des passeports est rigoureusement mis en vigueur contrairement à la constitution.

Mathias Romero est malade à Mexico. L'argent pour le payement des $300,000 aux E. U. en vertu des décisions de la commission mixte, est arrivé à Vera Cruz.

Le gouvernement a condamné MM. Barron et Escandon, banquiers, à payer une amende de $150,000 pour s'être pas conformés à la concession du chemin de fer, bien qu'ils allèguent en avoir été empêchés par l'état de trouble où est le pays.

Le gouvernement a saisi les biens de Barron qui est anglais. L'Angleterre n'a pas de représentant à Mexico.

Le ministre Foster nie que ses malles aient été volées.

Le Ministre allemand a été attaqué par des voleurs qui ont pris sa montre et ont joué du couteau sur les spectateurs dont plusieurs avaient taché d'intervenir. Les voleurs se sont échappés.

Diaz a banni Corbina de la République.

Des nouvelles de Sto. Domingo. du 11, disent que le président Baez a adopté des mesures de conciliation, s'exécutant. n'emprisonnant et ne bannissant aucun de ses antagonistes politiques.

Le soulèvement révolutionnaire à la frontière du Nord Ouest est apparemment en faveur de Laperon. L'argent est rare et les affaires sont languissantes.

Une difficulté s'est élevée entre le gouvernement d'Hayti et le ministre français.

RIVIERES, BATEAUX.

Vicksburg, 23.—Le fleuve a monté de 40 pouces. Temps clair et froid. Descendant, le Bee et barges, le Natchez.

Shreveport, 23.—Arrivages, Belle Rowland, de la N. Orléans. La rivière a baissé de 6 pouces.

Cincinnati, 23—Arrivé C. B. Church, de la Nlle Orléans. Parti, J. W. Garrett, de la Nlle-Orléans.

PASSES.

Passe du Sud Ouest, 23, 6 P. M.—Arrivés: la barque française Auguste Durin, de Porto Cabello, le brick Mary Bartlett de Rio de Janeiro. Partis: le navire Alexondrovna, barque Liverpool.

Marchés étrangers.

Liverpool, 5 P. M.—Coton — Futurs calmes, uplands, sur la base du low middling, expéditions mars et avril 7 11|16. Tissus et filés calmes et fermes.

Marchés américains.

New York, 23—Argent facile à la clôture 4 à 5. Sterling ferme à 4. Or tranquille à 106 3|8. Gouvernements actifs et forts. Nouveaux 5's 12 7/8, bons d'Etat nomin.

New York, 23, soir—Coton calme et ferme, vendu 349 balles 13 5|16 1|2. Recettes nettes consolidées 41,004. Exportations pour la Grande Bretagne 61,094, France 36,618, Continent 8,341, pour le chenal 46,781.

New York, 23, soir—Coton—recettes nettes 1;30, brutes 3198. Futurs à la clôture presque fermes. Ventes 3000 balles, comme suit: janvier 13 3|16 à 13 11|16, février 13 11|32 à 13¾, mars 13¾ à 13 21|32, avril 13⅞, mai 14 1|16, juin 14 3|16, juillet 14 5|16, août 14 11|32 à 14⅜, septembre 14 à 14 1|16, octobre 13⅝ à 13 11|16, novembre 13 15|32 à 13½.

New York, 23.—Consols de la Louisiane 58 1|4 offert. 59 demandé.

New York, 23—Actions actives et généralement fermes. Balance à la sous-trésorerie or, 58,251,246, circulation, 41,328,331. La sous-trésorerie a payé pour intérêts, $144 000, pour Bons $37,000. Les Douanes ont reçu, aujourd'hui, $480,000.

BULLETIN FLUVIAL.

Cincinnati, 23—Rivière, 46 pieds 3 pouces—baissant.

Cairo, 23—Fleuve, 33 pieds 11 pouces—montant. Arrivé, le C. B. Church, de la Nlle Orléans, le Colorado de Vicksburg. Parti, le City of Vicksburg, pour Vicksburg; le C. B. Church, pour Cincinnati; le J. W. Garrett pour la Nlle Orléans.

Evansville, 23—Rivière, 41 pieds et demi. Le temps est beau et froid. Partis, le Golden Dust et le Golden City tous deux avec un fort chargement.

Louisville, 23—L'Ohio baisse rapidement, et il y a 25 pieds d'eau dans le canal.

Pittsburg, 23—Rivière, 10 pieds 6 pouces et baissant. Beau temps, mais froid.

Memphis, 23—La rivière a monté de 20 pouces—profondeur actuelle 34 pieds [illegible] Il est tombé hier soir un pouce de neige. Parti, le Grand Tower pour Cairo; [illegible] pour Vicksburg; le Pan[illegible] et l'Alice, se [illegible] pour la N.-Orléans.

—L'empereur et l'impératrice du Brésil quitteront Alexandrie le 15 janvier et s'embarqueront pour Messine. Leurs Majestés visiteront plusieurs parties de la Sicile et se rendront ensuite à Naples, puis à Rome. Elles garderont le plus strict incognito.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 23 Janvier 1877.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

| | Exchange | Balance |
|---|---|---|
| 20 Janv. | $1,490,885 82 | [illegible] |
| 22 Janv. | 1,848,346 65 | [illegible] |
| 23 Janv. | 2,508,309 79 | [illegible] |
| Jusqu'ici cette semaine | $5,900,543 44 | $688,617 66 |
| Même temps la semaine dernière | 7,186,889 56 | 688,987 90 |
| Total la semaine dernière | 12,108,162 67 | 1,217,584 38 |
| Total de la semaine précéd. | 11,888,911 12 | 968,774 37 |

Nous continuons de coter les prêts reposant sur des garanties collatérales de premier ordre à 8 à — pour cent d'escompte, les autres à 10 à 12; les excellents billets de commerce à 8; les Nos. 1 à 10, les Nos 2 nominaux; le papier hypothécaire de premier ordre à 9 à 10; celui de second ordre nominal.

L'or a ouvert à 106 3|4 à 107 contre 106 1|4 à New-York, et, après un mouvement [illegible] a fermé au taux d'ouverture [illegible] 3|8 à New-York. Les transactions [illegible] atteint $87,000, dont $10,000 à 106 3|4, [illegible] 106 3|4 à 106 7|8, $15,000 à 106 7|8, [illegible] 000 et $15,000 à 107, $1000 à 107 1[illegible]

Le [illegible] de l'or à New York ayant été balancé par la hausse des traites sur ce dernier [illegible] et la hausse du change à vue [illegible] New York sur notre place, le change [illegible] a été plus fort. Les opérations [illegible] embrassent $3,000 lt. [illegible] connaissements à 509, à [illegible] 3000 connaissements de. à 509 18,000 [illegible]

[illegible] seule vente annoncée [illegible] change de commerce.

[illegible] traites sterling étaient [illegible] le connaissement et le [illegible] 515 les traites des banques [illegible] le taux des banques aux [illegible] francs, à 4.88⅞ à — les [illegible] de commerce et nominales celles des banques.

[illegible] des d'offres et d'une demande assez active, les banques ont tiré des chèques sur New-York à 1|8 à 1|4 de plus, et le change de commerce à vue a été coté à 1|16 à 1|8 de plus qu'hier. Les ventes comprennent $227,000, dont $95,000 et $28,000, en change de commerce, $45,000 de banquiers à 1|8 pour cent d'escompte, $50,000 et $70,000 de banquiers à 3|16, $12,000 et $25,000 do, $50,000 de banque, à 1|8.

Toutes les banques ont tiré des chèques sur New-York à 1|8 pour cent d'escompte; une d'elles, cependant, a tiré au pair. Le change de commerce à vue a été coté à 3|16 à — contre 1|4, hier.

Voici le rapport officiel des ventes annoncées, aujourd'hui, au Stock Exchange:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 40 actions du N. O. Gas Light Co à | | | | $108 50 |
| 23 | do | do | de | 103 50 |
| 20 | do | do | do | 104 50 |
| $11,000 State Consols à | | | | 58⅞ |
| 18,000 | do | | | 59 |
| 25,000 | do | | | 59⅛ |

Formant un total de $49,000 State Consols.

| | | | |
|---|---|---|---|
| $5,000 Bons à | Prime à | | 33 |
| 30,000 | do | de | 33⅛ |
| 1,000 | do | do | 33⅜ |

Formant un total de $36,000 Bons à Prime.

Notre bulletin d'hier eût dû annoncer, en parlant des ventes du Stock Exchange, 50 actions de la banque nationale mutuelle à $80,50 et 20 de la banque nationale de l'Etat à $84.

Les actions ont été généralement fermes. A la clôture, les favorites avaient haussé.

La demande s'étant ralentie, les consolidés de l'Etat ont fléchi de 1|8 pour cent et les bons à prime de 1|8. Taux de clôture 58 1|2 à 59 pour les premiers, et 31 7|8 à 33 1|8 les seconds.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 23 janvier 1877.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui (non compris 250 balles additionnelles d'hier) comprennent 5450 balles à des prix qui n'exigent aucun changement dans nos cours.

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

| Cotes générales. | | Cotes de l'Exch. |
|---|---|---|
| Inferior | — à — | — |
| Low ordinary | — à — | — |
| Ordinary | — à — | — |
| Strict ordinary | — à — | — |
| Good ordinary | 11½ à 11¾ | 11⅞ |
| Strict good ord. | 11¾ à 11⅞ | — |
| Low middling | 12 à 12⅛ | 12⅛ |
| Strict low mid. | 12⅛ à 12¼ | — |
| Middling | 12¼ à 12⅜ | 12⅜ |
| Strict middling | 12⅜ à 12½ | — |
| Good middling | 12⅝ à 13⅛ | 13— |
| Middling fair | 13¼ à 13⅜ | 13½ |
| Fair | 13¾ à 13⅞ | — |

L'Exchange porte à 112,056 le montant de balles embarquées, dont 58 440 pour Liverpool, 83,432 pour le Hâvre, 9,895 pour la mer du Nord, 4,512 pour Brême, 385 pour l'Espagne, 1985 pour la Méditerranée et 3417 pour les ports de la côte, laissant dans les presses d'après calcul fait à midi, 156,810 balles dont une partie seulement est en vente.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains, le 1er septembre 1876, balles | | 29,277 |
| Arrivé depuis le der. état | 8,652 | |
| Précédemment | 909,381 | 918,033 |
| Total | | 947,410 |
| Expédié aujourd'hui | 4,656 | |
| Expédié précédemment | 676,603 | 681,259 |
| Stock sur place et à bord—non expédié | | 266,151 |
| Stock même temps l'an dernier | | 330,041 |

TABAC—La seule vente rapportée a été celle de 150 boucauts—ce qui donne un total de 150 pour la semaine. Le montant de boucauts en vente est porté à 5550. Nous continuons à coter:

| | | |
|---|---|---|
| Inferior lugs | 4 | à 4½ |
| Low | 4½ | à 5¼ |
| Medium | 5¼ | à 6 |
| Fine | 6¼ | à 6¾ |
| Good | 7 | à 8 |
| Low Leaf | 7 | à 8½ |
| Medium | 9 | à 10 |
| Good | 11 | à 13 |
| Fine | 13½ | à 15 |
| Selections | 15 | à 16 |
| Unsound and posted lugs | 3¾ | à 4¼ |
| Low Lugs | 5⅛ | à 5½ |
| Medium à Good Lugs | 6 | à 7 |

—ETAT DU MARCHE AU TABAC—

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains le 1er sept 1876 | bts | 11,081 |
| Arrivé dep. 3 jours | rien | |
| Précédemment | 1,477 | 1,477 |
| Total | | 12,558 |
| Expédié depuis 3 jours | 1200 | |
| Précédemment | 3,357 | |
| Mis en balles, consommation de la ville, etc. | 451 | 4,168 |
| Stock en mains, &c. | | 8,390 |

SUCRE—Reçu 403 boucauts. Inférieur 5 à 7 la livre; common 7⅛ à 7¾ c; good common 7⅞ à 8; fair à good fair 8⅛ à 8⅜c; fully fair 8⅝ à 8¾; prime 8⅞c; strictly prime 9; choix 9¼ à 9⅜ c.; centrifugal 9 à 9¾; jaune clarifié 9¾ à 10⅛ c.; blanc 11 à 11¼.

MELASSE — Reçu 741 barils. Centrifugal 25 à 37c le gallon; common 30 à 35; fair 36 à 38; prime 42 à 43; strictly prime 45 à 46.

FARINE—Reçu 701 barils. Vendu 1350 barils aux prix suivants: low treble $6.75 à $6.85 le baril; good treble extra $7.50; choice treble $7.75 à $7.87½; choice extra $8 à $8.50.

Nous cotons: double extra $6 à $6.25; low treble extra $6.50 à $6.75; good do 7 à 7.25; choice treble extra $7.50 à 7.75; choix extra $8 à $8.50.

VIANDES SALEES SECHES.—Epaules, loose 6¼ c. la livre; packed 6⅜; clear rib sides 9 c; clear sides, 9⅛. Au détail, épaules 7 à 7¼; clear rib sides, 9¼; clear sides 9⅜.

JAMBON—Le choice sugar cured, large size canvassed 13 à 13½; ordinary average 13⅝ à 14⅛; small average 14⅜ à 14⅝.

GRAISSE—En tierçons 11¾ à 12, en barillets, packers et refined, 12 à 12½.

BACON—Epaules, 7⅝ c. la livre; clear rib sides 10⅛ c, clear sides 10⅜. Au détail, épaules, 8c; clear rib sides 10⅜c; clear sides 10⅝c.

PORC—Le mess vaut $18 le baril. Au détail 18.75.

WHISKEY.—Le whiskey common rectifié vaut $1 à $1.04 le gallon; le choix $1.05 à 1.09.

MAIS.—Vendu 450 sacs de choix blanc à 58 c. le boisseau. Le temps pluvieux a nui aux affaires.

AVOINE—Vendu 150 sacs de Galena à 50 c. le boisseau.

SON—85 à 90c. les 100 livres.

FOIN—Vendu 120 balles de prime à $18 le tonneau.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $4.50 à $5 la douzaine; les poulets $3 à $3.50; les canards $4 à $4.50; les oies $6 à $8; les dindes $13 à $15; les grosses volailles de la Louisiane $3.50 à 4.50 les poulets $3 à 3.50; les canards $3 à $3.50; les oies $5 à $7; les dindes 12 à 15.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest sont rares et vendraient 33 à 35 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 40 à 43.

BEURRE—Le marché est surchargé et calme. Le beurre de choix de Goshen vaut 33 c la livre; medium 25 à 30; inférieur 20c; choix de l'Ouest 28 à 32; medium 18 à 20; inférieur 12.

POMMES DE TERRE &c.—Les pommes de terre valent $2.50 le baril. Les oignons $4.50 à $5; les pommes $3.50 à $4 le baril.

CAFE—Le stock en mains des marchands est de 8000 sacs, stock en premières mains 15,000 sacs. Le marché est calme et les prix sont nominaux. Nous cotons: Ordinaire, 18⅝ à 19⅛c. (or) la livre, fair 20⅛ à 21 c.; good 21¼ à 21½; good 21¾ à 21⅞; prime 21¾ à 22. Au détail; ordinaire 19¼ à 19⅝; fair 21¼ à 21⅜, good 21⅞ à 22; prime 22½ à 23¼.

SEL.—Nous cotons prix d'entrepôt: Coarse, 90 à 95 c. le sac; fine $1.10 à $1.15; Turks Island, nominalement 75 à 80 c par sac de 3 boisseaux.

RIZ.—Les prix sont fermes. Nous cotons; Louisiane No 2, 3⅛ à 3⅝, commun, 3¾ à 3⅞, ordinaire, 4⅛ à 4⅜, fair, 4⅝ à 5, good, 5⅛ à 5¼, prime, 5½. Il n'y a pas de choix sur le marché.

PEAUX—Il ne se fait rien et les prix sont nominaux. Nous cotons: Les peaux vertes de la campagne valent 5 à 6 [illegible] [illegible] salées sèches, 14; dry flint, [illegible]

PRIX DES BESTIAUX.

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs du Texas, nourris au mais, 1re qualité par livre | 4½ | à 5 |
| Bœufs du Texas, nourris au mais, 2me qualité, par livre | — | à 5 |
| Bœufs du Texas choix, par tête | $35 | à 45 |
| do 1re qualité | $25 | à 32 |
| do 2e qualité | $20 | à 25 |
| do 3e qualité | $15 | à 18 |
| Bœufs nourris au mais, 1re qualité, par la brute | — | à — |
| Bœufs nourris au mais, 2e qualité, par la brute | — | à — |
| Cochons de l'Ouest, par la brute | 6 | à 6½ |
| Cochons du Texas, par la brute | — | à 5½ |
| Moutons, 1re qual. par tête | $5 | à 6 |
| do 2e do | $3 | à 4 |
| do 3e do | $2 | à 3 |
| Vaches laitières, 1re qualité, par tête | $75 | à 90 |
| Vaches laitières, 2e qualité, par tête | $50 | à 70 |
| Vaches du Tex. avec veaux | $— | à — |
| Veaux, par tête | $7.5 | à 9 |

## Loi de Revenu.

Voici le texte du bill présenté hier, au Sénat, par Mr Texada. Il a été lu deux fois, puis soumis au comité judiciaire.

Acte pour amender un acte intitulé "Acte pour amender et déclarer de nouveau les sections 1, 7, 49, 59, 60, 61, 75 et 77 d'un acte intitulé "Acte pour pourvoir au revenu, imposer et percevoir les taxes; pour prescrire certaines pénalités et forfaitures; pour pourvoir à la création et au renvoi d'officiers de revenu et définir leurs devoirs; pour punir certains crimes et délits; pour créer des hypothèques en faveur de l'Etat dans certains cas; pour régler le mode de paiement de sommes provenant du trésor; pour prescrire certains devoirs de juges de paix, de certains officiers d'Etat et de paroisse; pour pourvoir à la perception de taxes et de licences arriérées" approuvé le 3 mars 1871 et relatif aux fees de l'auditeur des comptes publics, et pour rappeler toutes les lois qui y sont contraires, approuvé le 6 mars 1872.

Section 1. Il est décrété, etc. Que le 1er paragraphe de la première section du susdit Acte, soit amendé et décrété de nouveau de manière à être comme suit: Que la compensation suivante est accordée aux percepteurs pour la perception des taxes prélevées d'après les tableaux d'assessement, compensation qui reposera sur les sommes perçues et versées dans le Trésor de l'Etat, savoir: sur les premiers trois mille piastres et au-dessous, 10 pour cent; sur toutes sommes au-dessus de trois mille piastres et n'excédant pas $10,000, cinq pour cent; sur toutes sommes au-dessus de $10,000 et n'excédant pas $20,000, trois pour cent; sur toutes sommes au-dessus de $20,000, deux pour cent; sur toutes sommes perçues sur les licences délivrées à des personnes exerçant des professions et des métiers, 10 pour cent du montant versé dans le Trésor de l'Etat; pour toute saisie, une piastre cinquante cents; pour chaque vente, une piastre cinquante cents sur le produit de la saisie et de la vente; pour tout avis de demande de paiement de taxes, vingt cinq cents.

Sect. 2. Il est de plus décrété, etc. Que toute loi ou partie de loi contraire à cet Acte est rappelée et que cet Acte aura force de loi à dater de son adoption.

REGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes, Washington, 13 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications régulières destinées principalement à servir de véhicule aux annonces, ou à être distribuées gratis, ainsi que tout imprimé de la 3e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces ou moins, et 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de la classe pourra écrire son nom et son adresse, que le nom des articles renfermés. Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers peuvent indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes postales ou circulaires non cachetées peuvent être ou écrites, ou imprimées, ou fixées au dos.

Section 16.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de 3e classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par once ou fraction d'once.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littérature politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à [illegible]

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 23 JANVIER 1877.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Margaret, Baker, Key West via Cedar Keys.

Barquentine (ang) Morning Star, Lucas, Falmouth.

Barque (norv) Tancred, [illegible], Cork.

Goélette Thomas R Pillsbury, Pitcher, Boston.

Goélette J Ricardo Java, Lista, Havane.

Barque (norv) Askoy, Marcussen, Queenstown.

Steamship (ang) Oberon, Campbell, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship (allem) Hannover, Erdmann, Brême via Havre et la Havane.

Steamship (esp) Federico Bidich, [illegible] Matanzas.

Goélette Gabriel Aime, Vernon, [illegible]

Navire Scotia, Baker, de Bordeaux.

BATEAUX A VAPEUR.

Carondelet, Hicks, de Memphis.

Martha, Bassett, du bas du fleuve.

Isabel, O'Fry, du bas du fleuve.

MONTANT LE FLEUVE.

et attendant des ordres

Barque (norv) Elida, Osmundsen, Havre

Goélette Mary E Simmons, Quandy, Richmond

Barque F Bredstorf, Torkelsen, —

Navire Forest Eagle, Hosmer, Havre

Barque Perle, Meldebrand, Sharpness Point

Barque (norv) Flora, Pedersen, Bordeaux

Goélette Joshua Grindle, Freethy, Porto-Cabello

Barque (norv) Regina, Brocand, Liverpool

Barque (norv) Mélusik, Halverson, Arendal

Navire (ang) Lord Lytton, Dakin, Liverpool

Barque (suéd) Catharina, Romansson, Bordeaux

Barque (norv) Chas Bal. Lund, Anvers

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par steamship Oberon — [illegible] balles coton, divers à ordre

KEY WEST VIA CEDAR KEYS—Par Steamship Margaret—divers à ordre

FALMOUTH—Par barquentine Morning Star—divers à ordre

CORK—Par barque Tancred—[illegible]

BOSTON—Par goélette Thomas R Pillsbury—1300 balles coton, 25 barils mélasse, 27 barils riz, divers à ordre

HAVANE—Par goélette J. Ricardo Java—divers à ordre

QUEENSTOWN—par barque Askoy—divers à ordre

IMPORTATIONS.

HAVRE—Par steamship Hannover—[illegible]

[illegible]

BREME ET LA HAVANE—Par steamship Hannover—[illegible] caisses bière, [illegible] caisses sucre, 250 cigares, [illegible] à ordre

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

MEMPHIS—Par steamer Carondelet—[illegible] balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Martha—[illegible] boucauts sucre, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Isabel—divers à ordre

HAUT DU FLEUVE—par goélette G Aime—[illegible] boucauts sucre, [illegible] barils mélasse, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—[illegible]

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—[illegible]

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—[illegible]

N. ORLEANS, ST-LOUIS & CHICAGO R. R.—[illegible]

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Lone Star, Forbes ........ parti 20 janv

Steamship New Orleans, Bearse ........ parti 20 janv

Brick Helen M. Rowley, Roley ........ parti 20 janv

PHILADELPHIE

Barque John W. [illegible], Hewitt, en char 16 nov

BATH (Me)

Navire Queenstown, Purington ........ parti 18 nov

LIVERPOOL

Barque Arlington, Palmstrom ........ expédiée 21 déc

Navire Bireas Ward, Gregory ........ parti 16 déc

Navire Nelson, Walker ........ expédié 26 déc

Barque Harvanka, Salsenste ........ [illegible] 14 déc

Steamship Texas, Laurenson ........ [illegible]

Navire O. Murrimand, Gratchard ........ parti 2 janv

Navire Nelson, Walker ........ [illegible]

Navire Annie Bowley, Bean ........ [illegible]

[illegible]

BRISTOL

Navire Wallace, [illegible]

Navire Agnes, [illegible]

LONDRES

Barque U. & R. Cox, [illegible]

[illegible]

TROON

Barque Pauline, Hayden ........ parti 10 déc

WATERFORD

Navire Arcadia, Anderson ........ 13 déc

GLOUCESTER, ANG.

[illegible]

HULL

Barque India, [illegible]

Barque Abana, Mathee ........ [illegible]

ANVERS

[illegible]

HAMBOURG

[illegible]

RIO DE JANEIRO

Barque Emma O. Beal, Hawley ........ en charge 27 déc

Barque [illegible], Grum ........ parti 3 nov

Barque Minna, Fernholz ........ en charge 20 déc

DEPART DE TRAINS DE CHEMINS DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO [illegible]

NLLE-ORLEANS & MOBILE [illegible]

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE [illegible]

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS [illegible]

# ADRESSE au Peuple des Etats-Unis.

A nos concitoyens des Etats-Unis:

Les soussignés, citoyens de la Louisiane, n'étant ni fonctionnaires, ni chercheurs de places, et sans consultation avec aucune de ces deux classes, mais représentant les opinions et les sentiments de milliers de bons citoyens de l'Etat, déclarant en toute justice pour eux-mêmes aussi bien que pour le renom de la Louisiane, que vous prêtiez cette adresse une considération sérieusement et impartialement. Les politiciens d'un parti ont représenté aux yeux de leurs concitoyens les blancs de la Louisiane comme des barbares engagés continuellement dans des actes de violence et de cruauté envers les gens de couleur vertueux et inoffensifs de cet Etat, sur des déclarations ex-parte dictées par l'intérêt de parti; ces représentations ont été, avec une hâte indécente, lancées devant le Congrès et le pays comme une raison pour priver de leurs droits politiques les blancs de cet Etat et pour continuer à lui imposer un gouvernement qu'il a répudié.

Une question créée par une pareille conduite n'est plus une question politique. Elle exige que les citoyens de la Louisiane justifient leur bonne réputation en repoussant une grossière et téméraire calomnie.

Que dans notre Etat il se soit commis des crimes et des actes de violence fréquents, nous ne le nions pas. [illegible] Que la grande masse de notre population les déplore et désire qu'ils soient réprimés et prévenus, c'est un fait bien que [illegible] dans toutes les communautés civilisées.

Le malheur de la Louisiane a été et est encore que les exigences politiques du gouvernement usurpateur qui a été imposé à l'Etat contre la volonté du peuple, demandent que les crimes soient encouragés plutôt que supprimés.

La première des fonctions du gouvernement est la protection des existences et de la propriété par une bonne administration de la justice.

Un gouvernement ne reposant que sur la fraude et soutenu par la force contre la volonté du peuple, est incapable de remplir cette fonction première, parce qu'il est lui-même une injustice organisée.

Un pareil gouvernement, s'il est soutenu par un pouvoir extérieur, se trouve aussi tenté d'encourager le désordre et le crime parmi ceux qu'il gouverne afin de trouver une excuse pour invoquer la continuation de l'assistance et de l'intervention de ce pouvoir.

Telle est la condition du gouvernement actuel de la Louisiane. Par les fraudes qu'il a pu produire jamais le Bureau des Retours il a moins [illegible] que tous les citoyens intelligents de l'Etat savent, qu'il ne remplit pas les premières fonctions du gouvernement. Il ne protège ni les existences ni les propriétés.

D'un autre côté, il s'est montré dans le rôle d'un gouvernement qui est à peine d'une certaine classe. Il a été l'emploi pour se soutenir. Au lieu de poursuivre par le droit et punir les crimes, il les fait [illegible] pour ses agents politiques, en les faisant un ex parte devant un Bureau de compteurs politiques et demande leurs [illegible] votes.

Depuis quelques années, le crime a été fait prime en Louisiane. Une certaine catégorie de crimes a été encouragée et non supprimée; quand des actes de violence ont été commis et que des blancs ont été les victimes, on a dit [illegible] de choses; quand des noirs ont été victimes ou n'a pas fait [illegible] mais on a parlé beaucoup, et on a trop souvent, quand cela a été possible, il a été que le crime, peu importait par qui il avait été commis et dans quel but, avait une signification politique et qu'il valait tout de vote et tout d'intervention fédérale. La conduite suivie, au dernier "compte des votes" doit prouver aux gens qui reconnaissent une certaine partie de l'exercice des fonctions du gouvernement.

L'emploi abusif du droit de grâce dans un intérêt de parti a constitué un autre grief dont nous avons souffert, et qu'une certaine catégorie de criminels en est venue à considérer qu'elle jouit d'une immunité presque complète.

Comme exemple nous rappellerons qu'il y a deux ans le gouverneur de fait Kellogg dans l'espace de quelques semaines, a gracié 69 condamnés, parmi lesquels il y avait treize meurtriers, cinq condamnés pour viol, deux pour tentative de meurtre, deux pour parjure, six pour homicide, trois pour vol avec effraction, quatre pour vol de grand chemin et deux pour incendie.

Dans quelques cas, comme ceux d'incendie, des citoyens ont souscrit de grosses sommes d'argent pour obtenir l'arrestation et la condamnation des coupables et les ont vus peu de temps après, relaxés par la société et employés comme auxiliaires pour décider les questions politiques de l'Etat.

Et ce qui est le comble de l'iniquité, ces crimes ainsi encouragés par le pouvoir politique et ainsi couverts par le droit de grâce quand l'opinion publique demandait impérieusement la répression, ont été mis en avant comme preuve que le peuple de la Louisiane ne vaut pas mieux que des barbares et est incapable de se gouverner.

Nous croyons devoir à nous-mêmes et aux milliers de gens que nous représentons et qui désirent vivre paisiblement en paix avec tous et voir la justice administrée par un gouvernement civilisé, protester solennellement devant nos concitoyens et devant le monde entier, contre les assertions faites par des aventuriers indirects d'ici, et par des politiciens sans conscience du dehors, qui accusent virtuellement la population honnête de la Louisiane d'encourager ou même de tolérer le meurtre, la violence. Nous protestons contre le pouvoir de nous rendre responsables de l'imbécilité et de la fraude d'une usurpation qui n'a pas la confiance des honnêtes gens et qui, pour se soutenir, offre une prime à la violence, entretient l'agitation politique, et encourage le meurtre en s'en servant comme d'un facteur dans le compte des votes.

Les habitants de la Louisiane ne veulent croire que leurs amis et leurs concitoyens des autres Etats puissent sérieusement les croire adonnés non seulement à la paresse ou à la civilisation, mais encore à leur propre intérêt et au sens commun, au point d'encourager un règne de violence et de sang autour de leurs demeures et de celles de leurs enfants.

S'il y a en Louisiane une plus forte proportion de ces actes de violence que dans toutes communautés bien réglées et bien ordonnées, ils soutiennent que c'est le fait d'un gouvernement qui n'occupe le pouvoir que par la fraude et la force, qui exploite la haine d'une classe contre l'autre, et qui inspirant à une section du peuple des sentiments de méfiance et de haine envers l'autre.

Nous faisons appel, pour obtenir simplement justice, au bon et calme et juste jugement des masses de nos concitoyens non aveuglées par l'esprit de parti. Tout ce que nous désirons, c'est d'avoir le bon ordre, la paix et la justice établies entre toutes les classes, et le crime, quels qu'en soient les auteurs, réellement puni et supprimé. Nous ne demandons rien de plus, mais des hommes civilisés ne demandent pas moins.

Par la dernière élection qui a été honnête autant qu'il était possible non par la faute de l'administration usurpatrice, dont les intérêts auraient été mieux servis par la violence, de quelque façon qu'elle eût pu être produite, mais par le calme et la sage conduite conservatrice, nous avons obtenu une majorité strictement aux lois de l'Etat et à celles des Etats-Unis, à nous affranchir d'un joug que nous avons patiemment supporté pendant des années dans tout son imbécilité et avec ses tendances corruptrices.

Nous demandons, aujourd'hui, appui à nos concitoyens dans tous les Etats de la République en les engageant à ne pas décourager leur assentiment au renversement de notre volonté légale et à ne pas nous forcer à subir de nouveau les maux d'un gouvernement, fatal à nos intérêts et à notre honneur, qui existe par la fraude et se maintient par la haine et les préjugés et cherche par la destruction des lois à s'en perpétuer des [illegible] qui devrait être commandé qui est forcé de vivre en honteuse impuissance sur des concitoyens généralement contre toute croyance pour des crimes dont il n'est pas coupable.

Jos. E. Lafitte, [illegible] [illegible], [illegible], A. Boyd, [illegible], [illegible], S. Behrnber, Henry Clapp, Lionel C. Levy, John T. Hardie, S. H. Boone, Carleton Hunt, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], Henry Abraham, [illegible], [illegible], [illegible], W. E. Kramer, Sam Jamison,

J. C. Morris, A. M. B[illegible], [illegible] Buckner, Victor Meyer, [illegible], [illegible], [illegible] McConnell, [illegible], [illegible] Preston, [illegible] Lewis, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] Walmsley, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], P. Oenery, Jr., [illegible], J. U. Payne,

Samuel H. Kennedy, Président de State National Bank.

Geo. [illegible], Président du Canal Bank.

Thos. A. Adams, Président du Crescent Mut. Ins. Co.

Edw. C. Palmer, Président du Louisiana National Bank.

I. N. Marks, Président du Planters Insurance Co.

Jos. H. Oglesby, Président du Citizens Bank of La.

Lucas E. Conner, Président du Mer. & Traders Ins. Co.

H. [illegible], Président du Hope Insurance Co.

E. L. Cole, Président du Germania Nat'l Bank.

Samuel P. Halsey.

[illegible], Président du Factors & Traders Ins. Co.

C. [illegible], Président du Union National Bank.

F. [illegible], Secrétaire du People's Insurance Co.

[illegible] & Co., Banquiers.

[illegible], Président de la Banque de Louisiane.

P. [illegible], Vice-Président du Teutonia Ins. Co.

[illegible]

L'attention des soussignés a été appelée sur la remarque suivante contenue dans le rapport que le comité républicain du Sénat au comité du Sénat des Etats-Unis [illegible] à la Nouvelle-Orléans:

"Après avoir signalé différents meurtres et divers crimes, après en avoir raconté les circonstances d'une façon toute partiale et indiqué les motifs qui les avaient fait commettre, le comité républicain ajoute: Ni la presse, ni le peuple dans ces Etats, ni la chaire n'ont adressé ces actes."

Nous en cette ainsi publiquement, les soussignés déclarent qu'ils ont toujours prêché l'amour de Dieu et l'amour du prochain; qu'ils ont toujours et partout condamné le crime et la violence; qu'ils les déplorent, que leur enseignement est fondé sur la Justice, la Miséricorde, la Droiture et la Vérité.

Ils ajoutent que s'ils avaient signalé et flétri en particulier des crimes individuels, ils auraient par là même attaqué et condamné un gouvernement qui, n'ayant pas la confiance du peuple et n'étant pas en origine à de lamentables scrutins, reconnaît qu'il est non seulement impuissant à réprimer le crime mais formé fatalement à le protéger où à le promouvoir.

Cette conduite de notre part n'aurait fait qu'inviter à la résistance et eut suffi pour qu'on nous accusât de Rébellion.

Prêchant pas des hommes politiques, ne voulant pas [illegible] plus nous mêler des affaires publiques, ayant des opinions différentes sur les questions politiques, nous nous voyons forcés, par respect pour nous-mêmes, puisque les avocats du gouvernement actuel ont jugé à propos de nous accuser, de manifester à tous nos devoirs, et que notre silence pourrait être mal interprété, de protester publiquement; nous le faisons en adhérant à l'exposé ci-dessus qui indique les causes réelles de l'accroissement des crimes en Louisiane et qui est signé de nos concitoyens les plus honorables et les plus respectables.

Nous croyons devoir faire observer que jusqu'à ce que nous ayons un gouvernement qui se fasse des défenseurs à sa propre existence d'employer l'esprit d'une race ignorante, chargée subitement d'une grande responsabilité politique, et de l'envoyer contre la population blanche,—un gouvernement qui n'oublie pas dans l'âme des noirs le soupçon et la haine, qui est le pire impossible, comme à tous les bons citoyens et aux deux, le leur cause à la religion, les lettres, l'industrie, la morale, et les races seront condamnés à se voir en guerre, à voir mêlés du commerce grandir dans l'ignorance, à voir enfin toutes les races retomber dans la barbarie, tout en servant d'instrument méprisé à des intrigants et à des aventuriers politiques qui s'ayant réduite à ce triste état, ne sont pas, comme nous, obligés de vivre avec elle, ni dans ces conséquences de cette désastreuse politique.

Déclarant devant Dieu que nos pensées et nos actes ont été guidées par le seul désir de bien remplir nos obligations et de maintenir l'union parmi les concitoyens, nous protestons contre la calomnie de la lettre sur notre compte des votes, et contre les [illegible]

[illegible] Perché, Archevêque de la Nlle Orléans.

F. J. Allen, Pasteur de St Patrice.

G. F. Rouxel, Premier vicaire de la Cathédrale St-Louis.

La société de ma congrégation se compose de gens de couleur. Sous leur douleur et les meilleurs conseils possibles, [illegible] plus de moi, ils ont dénoncé, les [illegible] politiciens corrompus [illegible] qui existe parmi eux. Ils [illegible] avoir [illegible] et [illegible] l'influence de ces derniers.

G. Raymond, vicaire général du diocèse de la Nlle-Orléans et pasteur de St. Rose.

Hugh Miller Thompson, recteur de l'église de la Trinité.

Thos. Hedley, recteur de l'église St. Michel, Nlle-Orléans.

B. M. Palmer, pasteur de la première église Presbytérienne, Nlle-Orléans.

C. Bowe, recteur de l'église St-Joseph.

Linus Parker, éditeur du New Orleans Christian Advocate et P. Elder de l'Eglise M. E. du district Sud de la Nlle-Orléans.

Joseph R. Walker, pasteur de l'église Méthodiste Episcopalienne Sud, de la rue Felicity.

Rev. J. Hart, imprimeur du Christian Advocate.

J. C. Keener, évêque de l'église M. E., sud.

Lewis A. Reed, Missionnaire, Lafourche, Louisiane.

Joseph H. M. Chumacheros, ministre rabbinique de la Congrégation des Disciples de Juda.

Jno. F. Girault, recteur de la Chapelle Ste. Anne.

Ed. Fontaine, recteur de l'église du Mont Olivet, Alger.

Robt. S. Stuart, Missionnaire, paroisse Tangipahoa.

Charles F. Upton, chanoine de l'église St-Georges.

Henry Hancourt Waters, recteur de l'église St. Paul, Nlle-Orléans.

Abr. J. [illegible], pasteur de l'église St. Jean.

James K. Gutheim, rabbin du Temple Sinai.

Melville M. Moore, ministre chargé de la Chapelle Trinité.

R. Q. Mallard, pasteur de l'église Presbytérienne de la rue Prytania, Nlle-Orléans.

LES VOTES [illegible] 1860.

| Année | Candidats | Vote Populaire | Vote Electoral |
|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

Dissolution de Société.

LA Société HOFFMAN, MARKS & Co. est dissoute [illegible] Jos. Hoffman se retirant. Les autres associés continueront les affaires sous la raison A. MARKS, LEVY & Co., au même local, Nos 37 et 39 de la rue Magazine et aux Nos 21 et 23 de la rue Gravier. [illegible] Levy & Co., liquideront les recouvrements [illegible] et assument tout le passif de l'ancienne société.

JOSEPH HOFFMAN,
ALEXANDRE MARKS,
ALEXANDRE LEVY,
LEON LEVY.

Avis de Société.

LES soussignés ont, aujourd'hui, formé une Société sous la raison A. MARKS LEVY & Co, pour continuer les affaires d'épiceries [illegible] de l'ancienne société Hoffman, Marks & Co., à l'ancien local, Nos 37 et 39 de la rue Magazine et Nos 21 et 23 de la rue Gravier.

ALEXANDRE MARKS,
ALEXANDRE LEVY,
LEON LEVY.

[illegible] A. MARKS LEVY & Co.

Le scrutin du 7 novembre 1876.

La majorité de Tilden.

Nous donnons ci-dessous le tableau des votes populaires dans le scrutin du 7 novembre 1876. Il est compté ceci que pour l'Alabama, la majorité d'un comté a été comprise à la place du vote total de ce comté. Pour la Floride et la Louisiane, on a mis les chiffres réels et non ceux des bureaux de retours; pour le Mississippi il manque un comté; pour la Caroline du Sud on a pris les chiffres du bureau des retours; pour le Colorado, la législature élisant les électeurs, on a donné les chiffres du vote pour gouverneur en octobre. Somme toute, cette révision finale, le total des voix de Tilden ne pourrait qu'être augmenté, ainsi que sa majorité sur Hayes.

Tableau des votes populaires pour [illegible] 1876.

| ETATS. | Tilden | Hayes | Cooper | [illegible] | Divers |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Total | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

Tableau comparatif des votes en 1872 et 1876:

| PARTIS. | 1876. | 1872. | Aug. | Pr cent |
|---|---|---|---|---|
| Démocrates | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Républicains | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Autres | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Totaux | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

*Comprenant le vote de O'Conner 29,489 en 1872.

†Comprenant le Colorado 27,470 votes en 1876.

D'après le recensement de 1870 le nombre des citoyens ayant le droit de voter était de 8,387,385. Ce chiffre a été dépassé de 125,000.

La majorité de Tilden sur Hayes est de 260,128 et sur tous les candidats de 168,788.

On remarquera que l'augmentation des votes démocrates de 1872 à 1876 a été de 1,659,000, tandis que l'augmentation des votes républicains n'a été que de 855,021, ce qui constitue au profit des démocrates un gain net de près d'un million de votes populaires, qui se répartissent ainsi:

Gains démocrates dans 35 Etats, [illegible]

Gains républicains dans 3 Etats, [illegible]

Gains démocrates nets, [illegible]

Peut-on nier, en présence de pareils chiffres, que Tilden soit réellement le choix de la majorité du peuple américain?

Les votes rejetés en Louisiane.

Voici la liste complète des polls et des votes qui ont été écartés par le Bureau des retours:

BOSSIER.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 166 | 29 |
| Poll 8 | 173 | 29 |

BATON ROUGE, EST.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 13 | 162 | 4 |
| Poll 14 | 144 | 6 |

CALDWELL.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 141 | — |

CATAHOULA.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll (2) 5 | 36 | 2 |
| Poll (4) 13 | 61 | 13 |

CLAIBORNE.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 8 | 204 | — |

DE SOTO.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 210 | 40 |
| Poll 2 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 3 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 5 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 8 | 94 | — |

FELICIANA, EST.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 265 | — |
| Poll 2 | 68 | — |
| Poll 3 | 237 | — |
| Poll 4 | [illegible] | — |
| Poll 5 | 474 | — |
| Poll 6 | 124 | — |
| Poll 7 | 161 | — |
| Poll 8 | 118 | — |

FELICIANA, OUEST.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 2 | 158 | [illegible] |
| Poll 3 | 59 | [illegible] |
| Poll 4 | 126 | [illegible] |
| Poll 5 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 9 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 10 | [illegible] | [illegible] |

FRANKLIN.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 2 | 74 | — |

GRANT.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 126 | [illegible] |
| Poll 2 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 3 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 4 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 5 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 6 | 51 | [illegible] |
| Poll 7 | 170 | [illegible] |

IBERIE.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 4 | 300 | 11 |

LIVINGSTON.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 2 | 100 | — |
| Poll 3 | 110 | — |
| Poll 4 | [illegible] | — |
| Poll 5 | [illegible] | — |

LAFAYETTE.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 8 | 68 | 4 |

MOREHOUSE.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 17 | 101 |
| Poll 2 | [illegible] | 4 |
| Poll 3 | [illegible] | 4 |
| Poll 4 | [illegible] | 140 |
| Poll 5 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 6 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 7 | 37 | [illegible] |
| Poll 8 | 140 | [illegible] |

NATCHITOCHES.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 5 | 126 | [illegible] |
| Poll 6 | [illegible] | [illegible] |

OUACHITA.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 300 | [illegible] |
| Poll 2 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 3 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 8 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 9 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 10 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 11 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 12 | [illegible] | [illegible] |

RICHLAND.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 300 | [illegible] |
| Poll 2 | 151 | [illegible] |
| Poll 3 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 4 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 5 | 175 | [illegible] |

ST. CHARLES.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 7 | 36 | 9 |

ST. LANDRY.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 9 | 130 | [illegible] |

TANGIPAHOA.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 8 | 70 | — |

VERNON.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 116 | [illegible] |
| Poll 7 | [illegible] | [illegible] |
| Poll 10 | [illegible] | [illegible] |

WEBSTER.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Poll 1 | 182 | [illegible] |
| Poll 8 | 251 | 124 |

Total des votes rejetés par le Bureau des retours ... 10000 [illegible]

VOTES SUPPRIMÉS PAR LES SUPERVISORS.

En sus des polls rejetés par le Bureau des retours, les 12 polls suivants n'ont pas été comptés parce que les superviseurs d'élection des paroisses ont jugé à propos de ne pas les rapporter.

EST BATON ROUGE.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| 5 polls | 1147 | [illegible] |

LAFAYETTE.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| 1 poll | [illegible] | [illegible] |

LAFOURCHE.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| 2 polls | [illegible] | 170 |

TANGIPAHOA.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| 1 poll | [illegible] | [illegible] |

ST. [illegible].

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| 1 poll | [illegible] | [illegible] |

ORLEANS.

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| Second Ward—1 poll | [illegible] | [illegible] |
| Septième Ward—1 poll | [illegible] | [illegible] |
| Quatorze Ward—1 poll | [illegible] | [illegible] |

VOTES COMPTES, SANS AVOIR ETE [illegible]

| | Dém. | Rép. |
|---|---|---|
| St Charles | [illegible] | [illegible] |
| Vernon | [illegible] | [illegible] |
| Totaux | [illegible] | [illegible] |

Grand total des votes supprimés [illegible]

SIROP ET VIN DE DUSART

AU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

[illegible]

aux Enfants pâles; aux Rachitiques; aux Jeunes Filles qui se développent; aux Femmes délicates; aux Nourrices, pour favoriser l'abondance et la richesse du lait; aux Convalescents; aux Vieillards affaiblis;

dans les Maladies de poitrine; dans les Digestions laborieuses; dans l'Inappétence; dans toutes les maladies qui se traduisent par l'Amaigrissement et la Perte des forces; dans les Fractures, pour la consolidation des os; dans la Cicatrisation des plaies.

Dépôt dans les principales pharmacies.

MALADIES DE POITRINE

Guéries par le

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX

de GRIMAULT & Ce, Pharmaciens, à Paris.

Ce Sirop produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop rosé avec la signature de GRIMAULT et Cie.

Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit les Bronchites, les Catarrhes, les Rhumes, les Consomptions, la Phthisie et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt dans les principales pharmacies.

Les deux produits ci-dessus se trouvent à la NOUVELLE-ORLEANS, dans les pharmacies St-Cyr Fercade, Garnecké, Rivet et Wheelock et Cie.

Billets faux de banques nationales.

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérisque (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinderhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindopark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commonwealth.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pennsylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Merchants' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Société Française de Bienfaisance

Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1876.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme de son mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

[illegible]

AU PUBLIC.

Attendu que les libertés et le bonheur de la Louisiane dépendent de l'établissement et maintien du gouvernement légalement élu de FRANCIS T. NICHOLLS comme chef, il est décidé de pourvoir aux moyens d'assurer la situation.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.

SAM. FLOWER, Secrétaire.

[illegible]